



Contact :

Marie-Noëlle BOLLINGER

Chef de projet

04 57 37 22 64 - 06 46 70 58 81

associationzonesblanches@gmail.com

Courrier envoyé avec A/R en ligne

Le 30 janvier 2025

Conseil d'Administration de l'ONF

A l'attention de Monsieur le Président

Jean-Yves CAULLET

2 bis avenue du Général Leclerc - CS 30042

94704 Maisons-Alfort Cedex

Objet : coupe de bois - commune d'Entrepierres, campement de M. Philippe TRIBAUDEAU

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs du conseil d'administration,

L'association Zones Blanches vous alertait le 26 octobre 2022 par courrier sur la santé fragile et l'habitat précaire de M. Philippe Tribaudeau installé sur un campement de fortune à Entrepierres (04).

La récente expulsion de M. Philippe Tribaudeau par la direction de l'ONF locale qui gère la forêt domaniale du Vançon m'oblige à vous faire part de ma consternation.

La brutalité et l'acharnement avec lesquels le responsable départemental de l'ONF a ordonné à proximité du campement la coupe de bois suspendue dans cette zone depuis des années par ses prédécesseurs en connaissance de cause, a choqué l'ensemble des associations spécialisées pour la reconnaissance de l'électrohypersensibilité et la chimicosensibilité, et dans l'aide aux personnes qui en sont victimes.

Ce pas de côté maladroit et cette décision personnelle d'un nouveau directeur infligent à M. Philippe Tribaudeau une double peine. A moins que l'esprit de compétitivité, l'obligation de performance et l'obéissance aux injonctions des nouvelles manières de manager soient les ingrédients de cette dérive qui foule aux pieds une décision de justice donnant raison aux arguments de M. Philippe Tribaudeau.

Les associations regrettent que l'ONF ait éteint la lumière de son éthique et détruit ses valeurs à Entrepierres.

NB : pour toute correspondance, nous vous remercions de bien vouloir nous écrire à notre adresse administrative en mettant copie par mail.

Pour mémoire :

- M. Tribaudeau a été diagnostiqué électrohypersensible (EHS) et multichimicosensible (MCS) depuis 2011
- La MCS se caractérise par une intolérance à toute exposition à des composants de nature chimique, qu'ils soient naturels ou synthétisés
- M. Tribaudeau souffrant également d'électrohypersensibilité est reconnu handicapé par la MDPH de la Drôme. Il a droit à ce titre une allocation pour adulte handicapé (AAH), et n'a pas d'autre choix que de vivre dans des lieux complètement reculés, imperméables aux ondes, dans des habitats le plus souvent précaires et indignes
- Le campement d'Entrepierres est depuis plusieurs années toléré par les pouvoirs publics y/c l'ONF. La préfecture a reconnu en 2018 ce lieu de vie.
- Un premier jugement, rendu en février 2024, a confirmé à l'ONF que l'expulsion de Philippe Tribaudeau de ce site n'était pas envisageable du fait de sa santé fragile. Alors que le jugement sur le fond, attendu fin novembre 2024, a été repoussé à mars 2025, *l'ONF a pour autant mis en œuvre son projet de coupe*
- Il n'existe que très peu de zones compatibles EHS et MCS en France, et toutes sont nécessairement situées, compte-tenu des impératifs de la vie moderne, dans des lieux peu compatibles avec certaines contraintes imposées par les pouvoirs publics et l'ONF.

Actuellement, un arbre débité en plusieurs morceaux a été déposé par les ouvriers en travers d'une piste. Ceci ne permet plus à M. Philippe Tribaudeau d'atteindre son campement. Suite à cette action, M Tribaudeau a déposé plainte et une enquête de gendarmerie est en cours.

Les décisions prises par la direction locale de l'ONF au nom de l'institution ne peuvent se substituer à celles attendues prochainement de la justice. A ce titre, je vous remercie de bien vouloir demander à l'équipe ONF locale de libérer sans délai cet accès et d'en évacuer les déchets.

En espérant avoir retenu votre attention sur l'urgence d'une intervention de votre part.

Pour le conseil d'administration AZB

Le Président d'AZB Charles-Maxence LAYET



NB : pour toute correspondance, nous vous remercions de bien vouloir nous écrire à notre adresse administrative en mettant copie par mail.